

CGV PARTICULIERS ERYMA TELESURVEILLANCE - ANNEXE 1 - INFORMATIQUE ET LIBERTE – UTILISATION DES PHOTOS ET DES SEQUENCES VIDEO

1. ERYMA TELESURVEILLANCE traitera des données parmi lesquelles figurent des données à caractère personnel soumises aux dispositions légales et réglementaires dites Informatique et libertés (et notamment à la loi du 6 janvier 1978).

A ce titre, ERYMA TELESURVEILLANCE garantit, dans le cadre des traitements qu'elle effectue :

- la confidentialité, l'intégrité de ces données ;
- la sécurité physique et logique des moyens techniques qu'elle utilise et/ou fournit, en particulier contre les risques de divulgation, destruction, corruption, piratage, détournement de ces données par un tiers non habilité.

ERYMA TELESURVEILLANCE n'utilise ces données qu'à la seule fin de remplir ses obligations au titre des prestations objet du Contrat.

2. ERYMA TELESURVEILLANCE s'oblige à traiter les données personnelles qui lui seront transférées, en conformité avec toute réglementation en vigueur applicable au traitement de ces données, y compris, sans que cela soit une liste limitative, la loi n°78-17 modifiée dite « Informatique et Libertés », les Directives Européennes 95/46/EC et 2002/58/EC et leurs modifications ultérieures et, à partir du 25 mai 2018, le Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données.

En tout état de cause, ERYMA TELESURVEILLANCE s'engage à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel:

- ne pas utiliser les documents et informations contenant des données personnelles traités à des fins autres que celles spécifiées au présent contrat,
- ne pas utiliser les documents et informations contenant des données personnelles traités pour son propre compte ou pour celui d'un tiers,
- ne pas divulguer ces documents ou informations contenant des données personnelles à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales,
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques en cours d'exécution du contrat,
- prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielles, pour assurer la protection contre toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisés des documents et informations contenant des données personnelles traités pendant la durée du présent contrat, notamment lorsque le traitement des données comporte des transmissions de données dans un réseau, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite ou communication à des personnes non autorisées,
- ne pas transférer, héberger ou réaliser dans un pays autre que celui dans lequel il est établi, le traitement des données personnelles qui lui a été confié dans le cadre de l'exécution du Contrat ;
- en fin de contrat, procéder à la destruction de tous fichiers manuels ou informatisés stockant les informations saisies.

3. Ainsi, les données à caractère personnel y compris les adresses électroniques figurant au présent Contrat, sur la fiche de Consignes de Sécurité et dans l'Espace Client du CLIENT, le cas échéant, ne feront l'objet de communications extérieures que pour les seules nécessités de la gestion du Contrat.

ERYMA TELESURVEILLANCE s'engage à ne pas transférer les données du CLIENT à des partenaires commerciaux sauf accord exprès et préalable de ce dernier.

Conformément au droit applicable, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, de suppression sur ses données. De tels droits peuvent être exercés en adressant sa demande accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité, par voie électronique à l'adresse suivante : service.administratif@eryma.com.

ERYMA TELESURVEILLANCE s'engage à n'adresser au CLIENT ses informations et sollicitations commerciales que dans les conditions préalablement acceptées de manière expresse par ce dernier. Le CLIENT dispose, à tout moment, du droit de modification et d'opposition sur ses données.

4. ERYMA TELESURVEILLANCE enregistre et contrôle les appels téléphoniques (y compris ceux relatifs au déclenchement des alarmes) que le CLIENT adresse ou qu'ERYMA TELESURVEILLANCE lui adresse pour assurer la qualité de service, la formation des équipes et le suivi du Contrat. ERYMA TELESURVEILLANCE conserve les informations relatives au CLIENT pour les besoins ci-dessus et ce, conformément aux dispositions légales. ERYMA TELESURVEILLANCE s'engage à respecter la confidentialité de ces enregistrements.

Les photos ainsi que les séquences vidéo ou, le cas échéant, sonores, enregistrées sur le serveur d'ERYMA TELESURVEILLANCE seront mises à disposition du CLIENT, à sa demande, pendant une durée maximum d'un (1) mois à compter de leur enregistrement.

En tout état de cause, au-delà de cette période, elles seront automatiquement détruites sauf en cas de contentieux amiables ou judiciaires en cours mettant en cause ERYMA TELESURVEILLANCE.

CGV PARTICULIERS ERYMA TELESURVEILLANCE - ANNEXE 1 - INFORMATIQUE ET LIBERTE – UTILISATION DES PHOTOS ET DES SEQUENCES VIDEO

ERYMA TELESURVEILLANCE s'engage à ne pas divulguer ou visualiser les photos ni séquences vidéo ou, le cas échéant, sonores, enregistrées en dehors du déroulement normal des procédures évoquées à l'article 2 et pour les prestations techniques ou pour se conformer à une procédure ou une réquisition judiciaire.

5. La prestation de télésurveillance proposée par ERYMA TELESURVEILLANCE est conforme à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Sous peine de sanctions pouvant exister tant sur le plan pénal que civil, le CLIENT s'engage à utiliser cette prestation dans le respect de la législation et notamment :

- à ne pas orienter tout ou partie du Système d'alarme, notamment les équipements permettant l'enregistrement de photos ou de séquences vidéo, de telle façon à ce qu'ils visualisent exclusivement la voie publique et/ou l'intérieur d'habitations autres que celles du CLIENT, en particulier les entrées,
 - à ne pas diffuser de photos ou de séquences vidéo, ou, le cas échéant, sonores, pouvant contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologies, nationales et internationales en vigueur. Tout contenu visant notamment à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à l'apologie des crimes contre l'humanité, ou comportant des éléments de pornographie enfantine est strictement interdit,
 - les données circulant ou mises à disposition sur tout réseau de communications électroniques et/ou mises à disposition peuvent être réglementées en terme d'usage ou protégées par un droit de propriété et l'utilisateur est l'unique responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, stocke et met à disposition sur les réseaux de communications électroniques,
 - à ne pas porter atteinte aux droits des tiers par la propagation des photos et des séquences vidéo pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.
- ERYMA TELESURVEILLANCE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'une utilisation de la prestation par le CLIENT non conforme à la législation en vigueur ou illicite.